## Métropole Aix-Marseille Provence

Depuis le 1er janvier 2016, Aubagne appartient à la métropole Aix Marseille Provence. Il s'agit de la plus grande métropole de France qui regroupe 92 communes et 1,83 million d'ha bitants sur 3.173 km<sup>2</sup>.

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est subdivisée en six territoires — dont les limites correspondent aux ancien nes intercommunalités — qui disposent chacun de leur propre conseil et auxquels sont déléguées certaines comp étences de la métropole.

Elle regroupe 92 communes, dont 90 des Bouches-du-Rhône, une du Var (Saint-Zacharie) et une du Vaucluse (Pertuis).

Elle est gérée par un conseil métropolitain de 240 membres délégués par les communes qui la composent. Elle dispose de compétences en matière de développement économique, d'aménagement du territoire et de gestion de certains services publics.

Martine Vassal, la présidente du Conseil départemental 13, en est la présidente.

Gérard Gazay, le Maire d'Aubagne, en est le 9<sup>e</sup> vice-président, délégué au développement des entreprises, aux zone s d'activités, au commerce et à l'artisanat.

Tous les élus métropolitains 2



Site de la métrople <a href="https://www.ampmetropole.fr">https://www.ampmetropole.fr</a>